commune de conthey | 06

zone à bâtir : sensine - st. séverin - le bourg - vens

affectation de zones

- zone vieux village (VV) — DSIII
- zone extension village (EV) — DSII
- zone résidence moyenne densité (R6) — DSII
- zone résidence coteau , villas (R4) — DSII
- zone artisanale (A1) — DSIII
- zone de constructions et d'installations publiques (ZIG A) — DSII
- zone de constructions et d'installations publiques (ZIG B) — DSIII
- zone protection du paysage
- zone à aménager
- zone archéologique
- zone à risque archéologique
- bâtiments intéressants

à titre indicatif :

- aire forestière

Homologué par le Conseil d'Etat
10 JUIN 1997
en séance du .....
Droit de sceau : Fr. .....
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

communauté d' étude pour l' aménagement du territoire

cepa
martigny - sion
ami delaloye
j+n. widmann

échelle : 1 / 2'000

date : janvier 1997

nord

adopté par le Conseil communal en séance du : 14.05.1992.
le président : le secrétaire :
approuvé par le Conseil général en séance du : 25.03.1997
le président : le secrétaire :
homologué par le Conseil d' Etat en séance du :